

NOTIFICATION
D'UNE DECISION DEFINITIVE CONSECUTIVE A UN REFUS DE
PROTECTION

notifié au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I.	Administration qui notifie la décision définitive: Office des brevets de la République d'Ouzbékistan, 2a, rue Toi-tepa, 700047 Tachkent (Ouzbékistan) Téléphone: (3712) 132-00-13 Fax: (3712) 133-45-56
II.	No de l'enregistrement international: 828 519 No de l'enregistrement national de base: 12974
III.	Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la décision définitive: BREYFIELD Trust reg. Josef-Rheinbergerstrasse 6 Vaduz (LI) FL-9490
IV.	<input checked="" type="checkbox"/> Décision définitive confirmant le refus de protection; <input type="checkbox"/> Décision définitive acceptant totalement la marque à la protection; <input type="checkbox"/> Décision définitive confirmant la disclamation; <input type="checkbox"/> Autre décision (le cas échéant, voir annexe).
V.	Date à laquelle la décision définitive a été prononcée: 30.01.2006
VI.	Signature ou sceau officiel de l'administration qui a prononcé la décision définitive: 